

## COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION

### Circulaire du 14 avril 2020

**Objet : Organisation des compétitions jusqu'à la fin de saison 2019-2020**

#### 1. Introduction

Afin d'endiguer la pandémie qui touche actuellement la France, les autorités ont donc décidé d'interdire jusqu'à nouvel ordre, l'organisation des manifestations regroupant du public telles que nos compétitions d'athlétisme.

Une levée progressive du confinement est potentiellement prévue le 11 mai prochain. Toutefois, un rétablissement de la possibilité d'organiser de nouveau des compétitions ne semble pas être d'actualité, et nous devrons patienter quelques semaines, quelques mois.

Afin que les clubs et les athlètes puissent bénéficier d'éléments concrets sur le cadre compétitif de cette fin de saison, la commission départementale sportive et d'organisation a travaillé sur deux hypothèses.

La première d'entre elle est qu'aucune compétition ne soit organisée avant la reprise de septembre.

En effet, compte-tenu de la période confinement actuelle et de la période progressive de déconfinement à venir, qui prendront du temps, l'organisation des compétitions, corroborée aux mesures garantissant la sécurité de chacun, ne sera sans doute pas possible avant la rentrée de septembre.

De ce fait, ATHLE06 vous informe qu'aucune compétition d'athlétisme ne pourra être organisée dans les Alpes-Maritimes avant septembre.

Toutefois, si l'évolution de la pandémie permettait une reprise de l'organisation des manifestations avant le 15 juillet, ATHLE06, soucieux de toujours vouloir proposer un cadre compétitif attrayant pour les athlètes, ajusterait le calendrier initialement établi afin de proposer des compétitions.

#### 2. Décisions fédérales et régionales

Suite à la réunion du bureau fédéral du mardi 7 avril, aucun championnat de France ne sera organisé avant fin juillet (hormis les France Élite si les championnats d'Europe prévu en août étaient maintenus). La fédération a également avancé que les divers championnats de France sur piste pourraient potentiellement être reportés d'ici le mois d'octobre. Nous en saurons plus dans les semaines à venir.

De son côté, la Ligue Sud PACA, dans sa lettre d'information numéro 170 d'avril 2020, a avancé qu'elle envisage, selon ce qui sera possible, de reporter les compétitions régionales en juillet et en août.

### 3. Calendrier départemental

Les compétitions jusqu'à 30 juin seront toutes annulées, y compris les départementaux benjamins-minimes, cadets à masters, les épreuves combinées, ainsi que les finales départementales EA et PO.

Si toutefois, une reprise était envisagée dès le 1<sup>er</sup> juillet, voici le calendrier qui serait potentiellement proposé :

Date	Compétitions BE MI	Compétitions CA à MA
Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet	Meeting NCAA BE MI NICE	Meeting ATHLE06 NICE
Vendredi 3 juillet		Meeting ATHLE06 CANNES ou NICE
Samedi 4 juillet	Meeting ATHLE06 BE MI NICE	
Dimanche 5 juillet		Meeting ATHLE06 NICE
Mercredi 8 juillet	Meeting NCAA MI NICE LA LAUVETTE	Meeting NCAA NICE LA LAUVETTE
Dimanche 12 juillet		Meeting ATHLE06 NICE
Mercredi 15 juillet		Meeting ATHLE06 CANNES ou NICE

Si la reprise de l'organisation des manifestations est autorisée à partir du 1<sup>er</sup> juillet, ATHLE06 souhaite garantir l'organisation du CHALLENGE ATHLE06 (2<sup>e</sup> édition), avec comme support les quatre Meetings ATHLE06 suivants : 1<sup>er</sup> juillet, 3 juillet, 5 juillet et 12 juillet.

Commission départementale sportive et d'organisation

Le 14 avril 2020